



Suivi de la situation humanitaire dans la zone des trois frontières | Burkina Faso

Mars 2023

CONTEXTE

Depuis le début de la crise sécuritaire au Mali en 2012, la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger est caractérisée par un climat d'insécurité du fait de la présence de groupes armés, de la montée de la criminalité et des tensions intercommunautaires. L'accès aux populations affectées est limité dans certaines localités en raison de la situation sécuritaire, du mauvais état des infrastructures et des conditions géographiques difficiles. Afin de pallier le manque d'information sur ces localités, REACH, en collaboration avec les clusters et les groupes de travail humanitaires, a mis en place un suivi trimestriel de la situation humanitaire dans les départements situés dans la zone frontalière¹.

Ce suivi a pour objectif de donner un aperçu de la sévérité relative des besoins multisectoriels dans la zone frontalière du Burkina Faso avec le Mali et le Niger, plus précisément les régions du Centre-nord, de l'Est, du Nord et du Sahel. Depuis 2018, la volatilité du contexte sécuritaire et la récurrence des incidents de sécurité ont intensifié les déplacements de populations. La situation sécuritaire critique a en effet causé le déplacement de 2 062 534 personnes déplacées internes (PDI) à la date du 31 mars 2023 au Burkina Faso².

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie employée pour ce suivi est celle dite de «zone de connaissance». Cette méthodologie a pour objectif de collecter, d'analyser et de partager des informations actualisées concernant les besoins humanitaires multisectoriels dans les communes d'intérêt (admin 3) situées sur le territoire burkinabé, le long de la bande frontalière entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger y compris dans les zones difficilement accessibles.

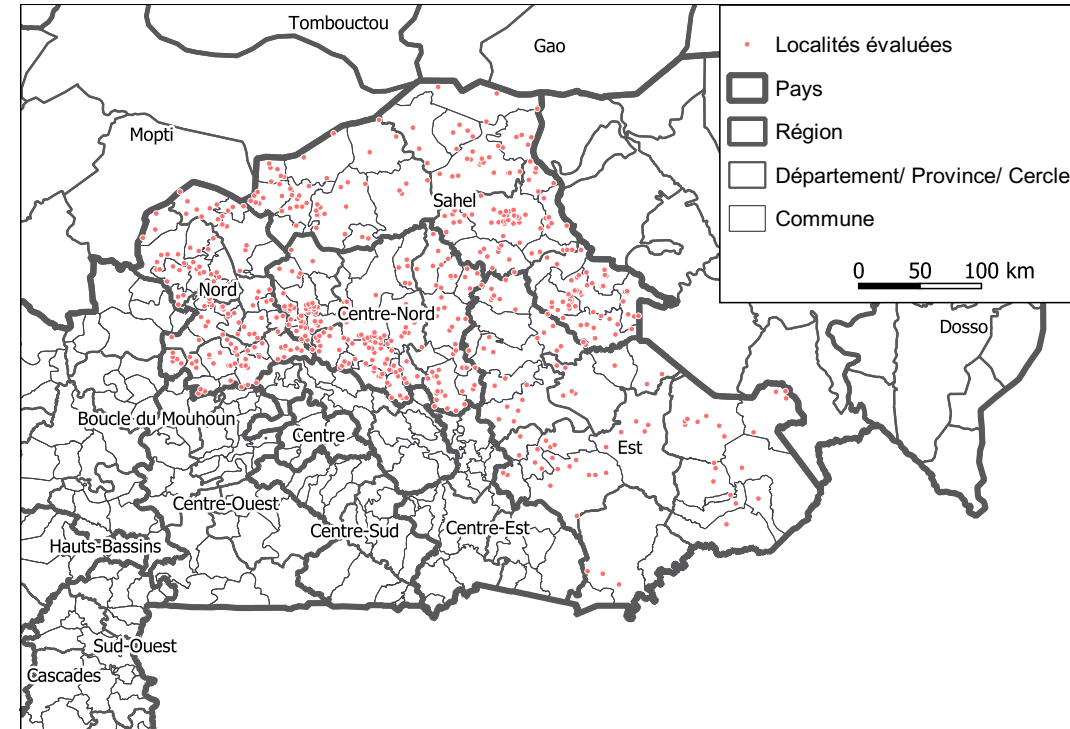
Au total, pour la collecte de mars 2023, 624 localités ont été évaluées au Burkina Faso au travers des informateurs-clés (IC). Ces IC ont été sélectionnés en fonction de leur connaissance récente (dernier passage dans la localité datant de moins d'un mois) et détaillée des localités. Les données des IC ont été agrégées par localité. L'unité d'analyse est la localité, et les résultats sont à lire en « pourcentage de localités ». Les informations sont rapportées lorsqu'au moins 10 % des localités de l'unité administrative 2 (province) ont été évaluées. Cet aperçu de la situation présente les données recueillies entre le 09 mars et le 23 mars 2023. Les résultats présentés ci-dessous doivent être considérés comme indicatifs.

NOTE A LA LECTURE

L'ensemble des résultats est à lire en % de localités évaluées, selon les informations rapportées par les IC. L'ensemble des données portent sur les 30 jours précédant la collecte - sauf indication contraire. Les entretiens avec les IC ont été réalisés en présentiel et à distance (par téléphone).

1. REACH. Termes de référence. *Suivi humanitaire multisectorielle (HSM) dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso*, octobre 2022

Carte 1. Carte des localités enquêtées



81% d'IC ont rapporté avoir visité eux-même la localité sur laquelle ils rapportaient des informations, au cours du mois précédant la collecte.

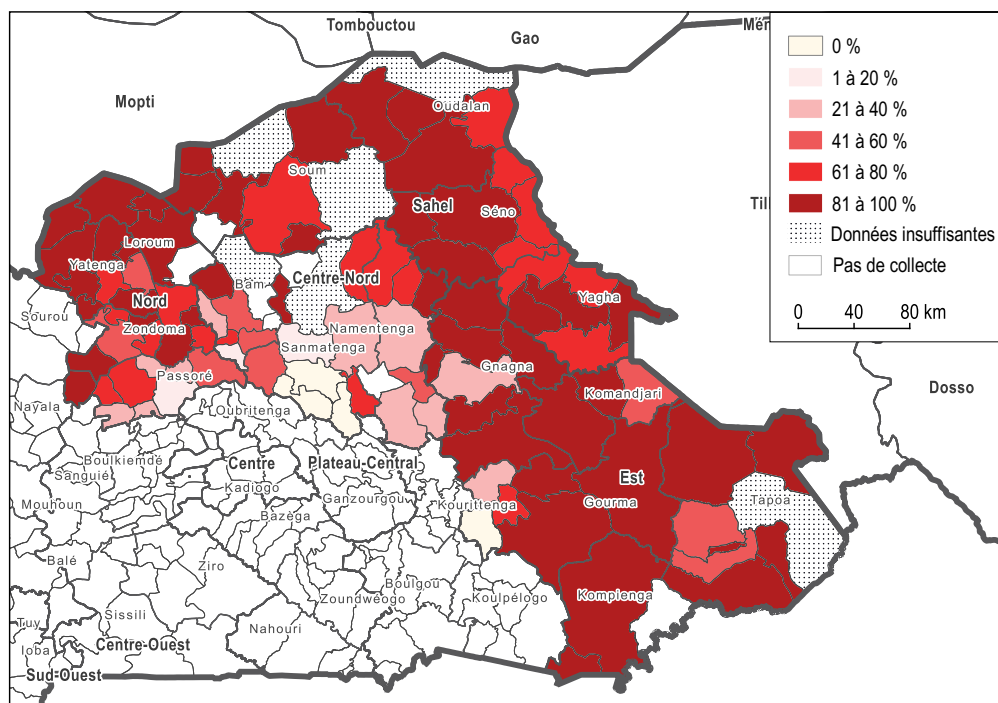
19% d'IC ont rapporté avoir été en contact avec quelqu'un qui était dans la localité sur laquelle ils rapportaient des informations, au cours du mois précédant la collecte.

À PROPOS DE REACH

REACH Initiative facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de redressement et de développement. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de UNITAR-UNOSAT. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet: www.reach-initiative.org

2. Conseil National de Secours d'urgence et de Réhabilitation (CONASUR). *Situation des personnes déplacées internes dans les communes*, mars 2023

Carte 2. % de localités évaluées où la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité au cours des 30 jours précédant la collecte



ANALYSE DES TENDANCES

- L'arrivée des PDI au cours des 30 jours précédant la collecte de données a été signalée dans 26% des localités évaluées. Ces arrivées de personnes déplacées étaient en hausse par rapport au mois de février 2023 (17% des localités alors évaluées).
- Les principales localités d'origine des PDI au cours des 30 jours précédant la période de collecte de données étaient les localités de la province du Sanmatenga (14%), du Namentenga (10%) et du Bam (9%). La province du Bam ne figurait pas parmi les principales localités d'origine des PDI dans le mois de février 2023.
- La violence dans la localité d'origine demeurait le principal facteur de déplacement des populations dans 100% des localités évaluées, en hausse par rapport au mois de février 2023 (88%).

RÉSULTATS CLÉS

L'accès à la nourriture de la majorité de la population dans l'ensemble des régions évaluées semblait satisfaisant. Cependant, **l'accès à la nourriture des personnes déplacées était assez préoccupant dans l'ensemble des régions évaluées en général et en particulier dans la région du Nord**. Le manque d'accès à la nourriture des personnes déplacées dans la région était provoqué par l'épuisement des stocks (79%) et le prix élevé des produits (42%).

Dans 82% des localités évaluées de la région du Sahel, la majorité de la population n'avait pas assez d'argent pour subvenir à leurs besoins. Ce constat était particulièrement rapporté dans les communes de Gorom-Gorom, Markoye, Oursi et Tina-Akoff. Le manque d'argent des populations dans la région du Sahel était causé principalement par le couvre-feu (100%) et l'absence de capital pour démarrer une activité génératrice de revenu (57%).

Les régions du Sahel (88%) et de l'Est (86%) étaient celles où la majorité de la population se sentaient la moins en sécurité, selon les IC. Aussi, on constatait, dans la région du Sahel, une **hausse des incidents de protection (49%) par rapport au mois de février 2023 (29%)**.

La situation de l'accès à l'éducation restait presque inchangé entre le mois de mars (34%) et la rentrée des classes dans le mois d'octobre 2022 (31%). Aucune stratégie permettant aux populations en âge d'aller à l'école de continuer l'apprentissage n'a été mis en place dans 85% des localités évaluées.

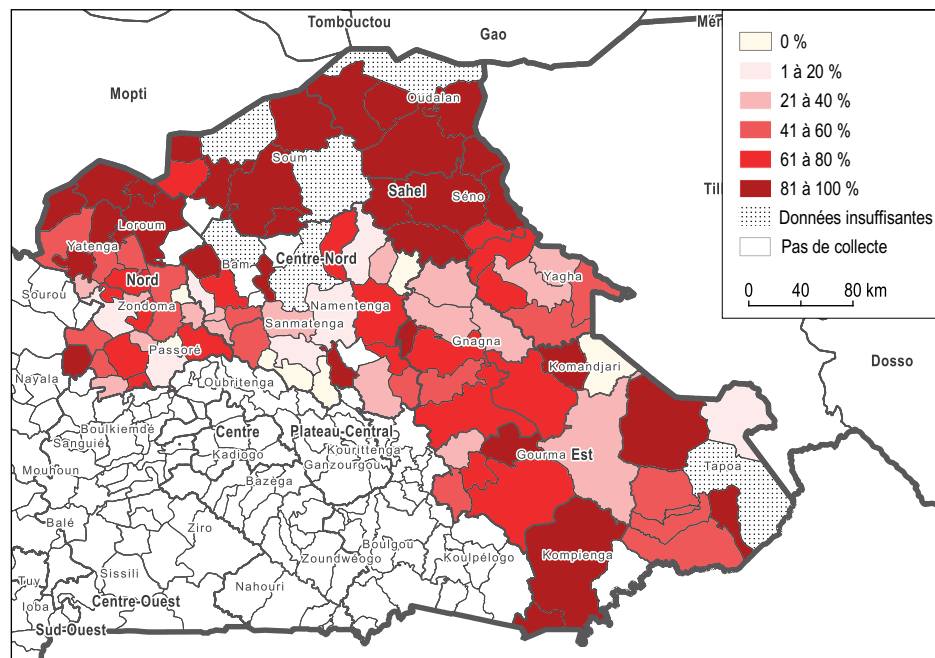
Bien que l'accès aux services de santé dans les localités évaluées restait inchangé, **la destruction des infrastructures sanitaires était en hausse en mars (52%) comparativement au mois de février (31%) dans l'ensemble des localités de la région du Sahel.**

Enfin, **la distribution de vivres alimentaire (72%) était le principal type d'assistance humanitaire reçu par une partie de la population** dans l'ensemble des localités évaluées, elle était suivie par la distribution de kits d'hygiène (23%). L'insatisfaction des populations quant à l'assistance humanitaire reçue était reportée dans la région du Sahel (47%) principalement, et ce dans l'ensemble des localités des communes de Tin-Akoff et Nassoumbou.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET MOYENS D'EXISTENCE

Carte 3. % de localités évaluées où la majorité de la population n'avait pas assez d'argent (cash ou mobile) pour subvenir à leurs besoins au cours des 30 jours précédant la collecte de données



L'accès à la nourriture de la majorité de la population dans l'ensemble des régions évaluées semblait satisfaisant. Cependant, il était constaté une inégalité dans l'accès à la nourriture entre population déplacée et population non déplacée. En effet, dans 27% des localités évaluées, la quantité de nourriture était jugée insuffisante pour les populations non déplacées contre un peu plus du double (59%) pour les populations déplacées. L'accès à la nourriture des personnes déplacées était beaucoup plus alarmante dans l'ensemble des localités évaluées des communes de Tougo, Bousso, Thiou et Bagare dans la région du Nord où la quantité de la nourriture était insuffisante, selon les IC. Cette situation des personnes déplacées dans la région du Nord avait pour principales raisons l'épuisement des stocks (79%) et le prix élevé des produits (42%). Pour faire face à l'insuffisance de nourriture la majorité de la population de l'ensemble des localités évaluées préférait consommer des aliments de moindre préférence et moins chers

(75%), diminuer le nombre de repas journalier (72%) et réduire la quantité de nourriture consommée pendant les repas pour les adultes et les enfants (61%). Aussi, il était constaté que pour pallier à l'insuffisance de nourriture, les populations consommaient de plus en plus leurs semences. Lors de cette collecte de données de mars 2023, les populations consommaient les semences dans 24% des localités évaluées contre 5% en février 2023. Bien que les marchés étaient ouverts dans 93% de l'ensemble des localités des régions évaluées et que les aliments de base y étaient disponibles (97%) sur ces marchés, les populations jugeaient le prix des céréales et du bétail élevés dans respectivement 86% et 64% des localités évaluées. Dans l'ensemble des localités évaluées des communes de Bahn et Koumbri, les populations estimaient que les prix des céréales étaient trop élevés. Cette augmentation était principalement causée par l'insécurité sur les routes.

Dans plus de la moitié (82%) des localités évaluées de la région du Sahel, la majorité de la population n'avait pas assez d'argent pour subvenir à leurs besoins. Dans l'ensemble des localités évaluées des communes de Gorom-Gorom, Markoye, Oursi et Tina-Akoff de la région du Sahel, le manque d'argent de la majorité de la population était mentionné par les IC. Les raisons majeures justifiant cette situation de la population dans la région du Sahel étaient le couvre-feu (100%) et l'absence de capital pour démarrer une activité génératrice de revenu (57%).

Dans la région du Sahel, les activités de la majorité de la population les plus perturbées étaient l'élevage de bétail (80%) et l'orpaillage (55%). Les communes les plus touchées par les perturbations des activités d'élevage sont les communes de Deou (100%), Oursi (100%) et Falagountou (100%) avec pour raisons principales l'insécurité pour accéder aux pâturages.

% de localités évaluées où les IC ont rapporté une augmentation des prix des céréales

Oui
Non

86%
14%



% de localités évaluées où les IC ont rapporté une assistance alimentaire

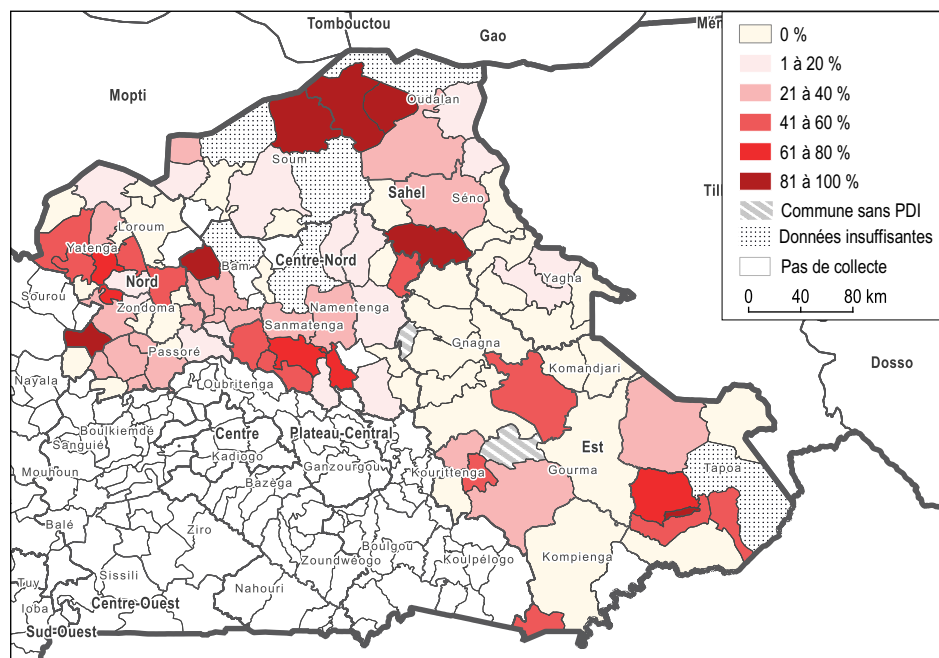
Centre-Nord
Sahel
Est
Nord

43%
37%
10%
14%



 DÉPLACEMENT

Carte 4. % de localités évaluées ayant rapporté l'arrivée de PDI au cours des 30 jours précédant la collecte de données



Les mouvements des populations non déplacées de leurs localités vers d'autres localités ont été signalés dans 22% des localités évaluées au cours des 30 jours précédant la collecte de données. Les provinces de la Komandjari (75%) et de la Tapoa (64%) de la région de l'Est enregistraient les mouvements les plus importants. En effet, selon ACLED³ la province de la Tapoa était la province avec le plus d'incidents sécuritaires⁴ au cours des 30 jours précédant la collecte de données. Les raisons de ces déplacements dans les régions de l'Est étaient les menaces envers la population (95%) et les affrontements dans leurs localités (51%). Les menaces envers les populations ont été constatées dans l'ensemble des localités des provinces de la Kompienga et de la Tapoa. Malgré ces menaces, il est important de noter que des populations étaient toujours présentes dans l'ensemble des localités évaluées de ces provinces de la région de l'Est avec un désir de

3. ACLED DATA

rester dans 84% des localités évaluées.

L'arrivée des PDI restait stable dans 26% des localités évaluées au cours des 30 jours précédant la collecte de mars 2023 comparativement à la collecte de février. Ce constat était partagé par les données de la CONASUR où le nombre de PDI enregistré dans la région de l'Est était en hausse de 2% entre les mois de février et mars 2023 dans la région de l'Est. Dans cette dernière, les PDI provenaient principalement des provinces du Komandjari (27%) et de la Tapoa (27%).

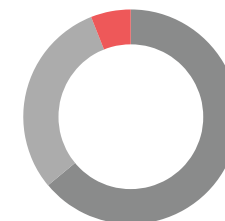
Un retour des populations déplacées a été constaté dans 75% des localités évaluées de la région du Centre-Nord et du Sahel (33%). Dans la région du Centre-Nord, les populations retournées étaient surtout signalées dans les communes de Tougouri (100%) et Mané (100%). Dans ces dernières, la raison de ces retours était dû au rétablissement de la sécurité. Les retournées dans l'ensemble des localités de ces communes n'ont pas encore retrouvé leurs moyens de subsistance.

% des localités rapportant la présence de différents groupes de population⁵

Communauté locale	99%
PDI	89%
Retournés	8%
Réfugiés	2%

Intentions de mouvement de la majorité des PDI qui se trouvaient dans les localités évaluées pour les 30 prochains jours suivant la collecte

Retourner	64%
Rester	30%



Principales provinces d'origine des PDI (% localités où la présence de PDI a été rapportée)

Sanmatenga	14%	
Namentenga	10%	
Bam	8%	
Yagha	8%	

4. Les types d'incidents sont des affrontements armés, des explosions et des violences contre les civils.

5. Les IC pouvaient sélectionner toutes les options pertinentes pour répondre à cette question.

PROTECTION

Dans l'ensemble des localités des régions évaluées, le sentiment d'insécurité (71%) chez la majorité de la population a été mentionné par les IC. **Tout comme pour le mois de février, les régions du Sahel (88%) et de l'Est (86%) étaient celles où la majorité de la population se sentait le moins en sécurité. Dans la région du Sahel, l'on notait une hausse des incidents de protection (49%) par rapport au mois de février (29%).** Selon les données de ACLED, la région du Sahel enregistrait le plus d'incidents sécuritaire durant les 30 jours précédant la collecte de données. La majorité de la population n'avait pas accès au service de protection⁶ dans 44% des localités de l'ensemble des régions évaluées. Le service de protection général (80%)⁶ était le service dont la majorité de la population avait le plus accès.

% de localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté des incidents durant lesquels des civils ont été tués ou gravement blessés

Non 77%
Oui 23%



% de localités évaluées où les IC ont rapporté la présence d'un service de protection ou de référencement des incidents de protection

Région	Pourcentage
Centre-Nord	76%
Nord	74%
Sahel	39%
Est	31%

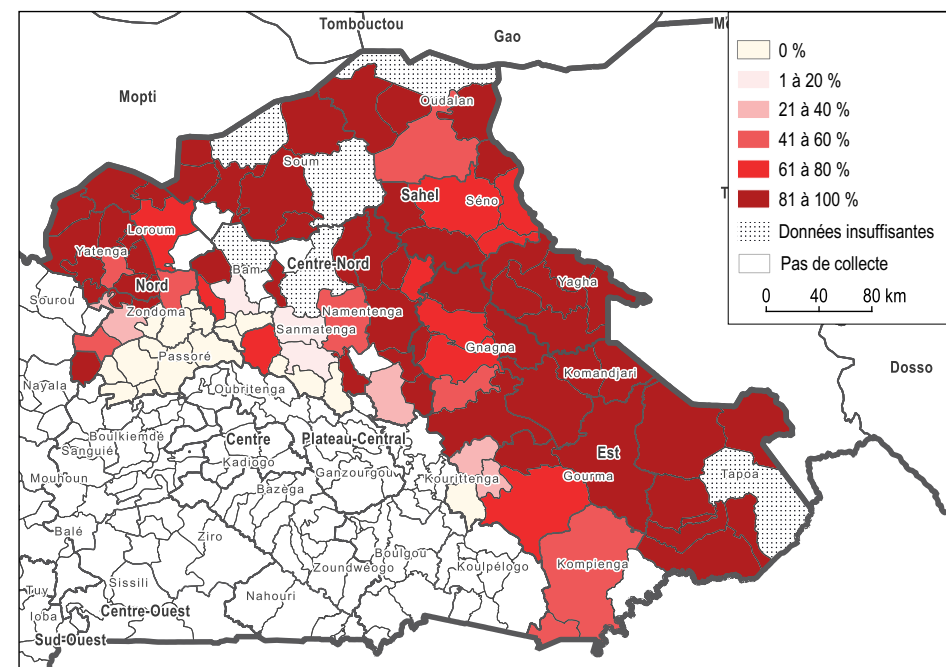
Principaux risques sécuritaires auxquels étaient exposés la majorité des filles et des femmes⁵

Risque	Pourcentage
Violence armée	68%
Enlèvement	29%
Violence sexuelles	26%

6. Service de protection général inclus le monitoring de protection, la documentation civil et l'assistance juridique

ÉDUCATION

Carte 5. % de localités évaluées où la majorité de la population non-déplacée n'avait pas accès à des services éducatifs fonctionnels à distance de marche

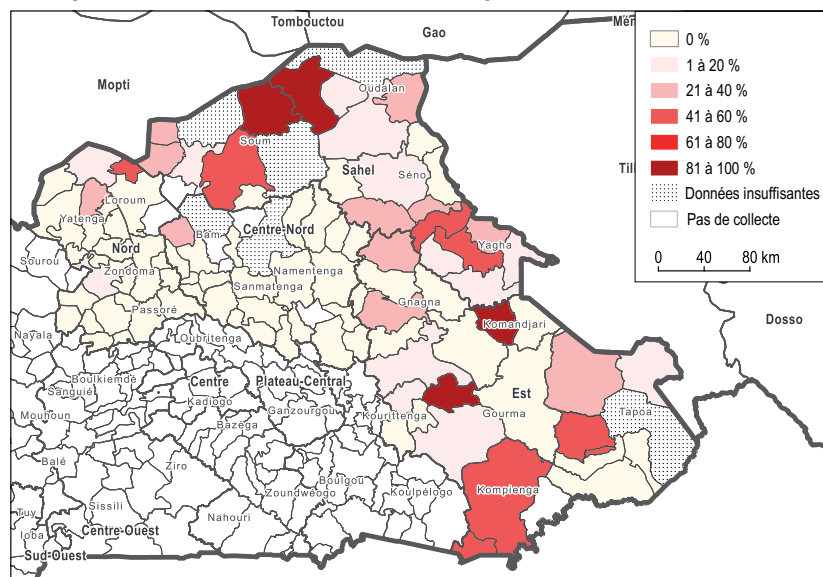


L'inaccessibilité des services éducatifs pour les populations en âge d'aller à l'école était resté quasi inchangé entre les mois de mars 2023 (66%) et octobre 2022 (68%) dans les localités évaluées. Ce fait indiquait que probablement aucune action majeure dans le sens de l'amélioration à l'accès aux services éducatifs dans les localités évaluées n'avait pu être entreprise depuis la rentrée des classes. Les principales barrières qui limitaient l'accès à l'éducation des filles et des garçons étaient l'arrêt de travail des enseignants sur décisions des autorités dû à l'insécurité (71%), l'absence ou le manque d'enseignants (66%) et les fermetures des infrastructures scolaires sur décisions des autorités dû à l'insécurité (65%). Aussi, aucune stratégie permettant aux populations en âge d'aller à l'école de continuer l'apprentissage n'avait été mise en place dans 85% des localités évaluées. Ainsi, dans ces localités, l'occupation principale des filles et des garçons en âge d'aller à l'école était les travaux domestiques (67%), selon les IC.



SANTÉ ET NUTRITION

Carte 6. % de localités évaluées dans lesquelles la majorité de la population ne pouvait pas obtenir des soins de santé lorsqu'elle en avait besoin



Principales barrières pour lesquelles la majorité de la population ne pouvait pas obtenir des soins de santé lorsqu'elle en avait besoin⁵

Infrastructures détruites	44%	
Infrastructures fermées pour insécurité	43%	
Absence de personnel de la santé	26%	

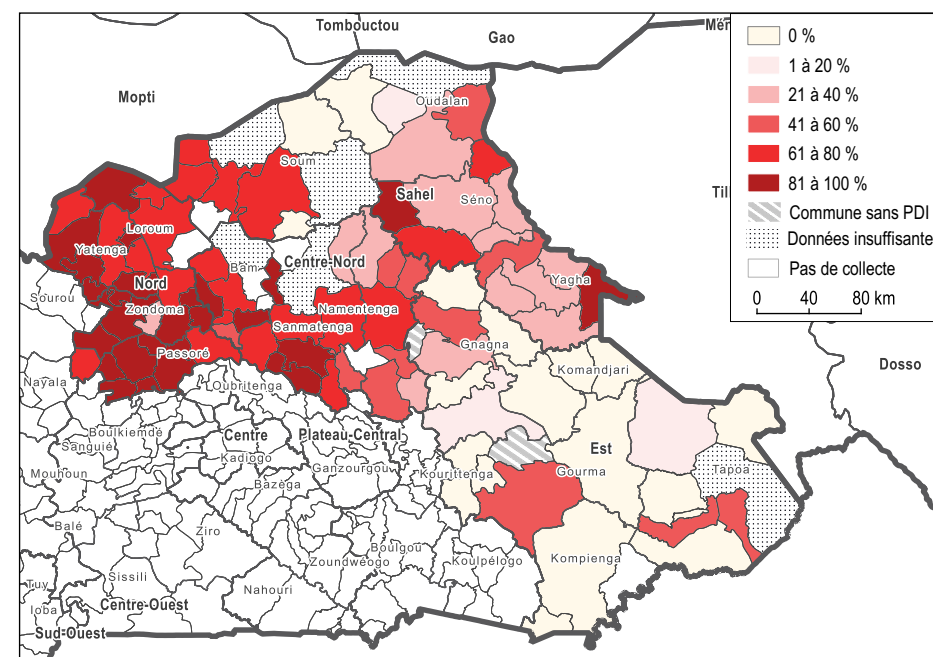
L'accès aux services de santé fonctionnels à distance de marche durant les 30 jours précédant la collecte de données de mars 2023 était inchangé dans l'ensemble des localités des régions évaluées comparativement au mois de février 2023. Cependant, **la destruction des infrastructures sanitaires était en hausse en mars (52%) comparativement au mois de février (31%) dans l'ensemble des localités évaluées de la région du Sahel**. En effet, selon le cluster santé⁷, le système de santé était parfois la cible de divers types d'attaques (retraits d'ambulance, assassinats du personnel de santé, vandalisme des formations sanitaires). Aussi, le temps nécessaire pour la population pour se rendre à la structure de santé fonctionnelle la plus proche était compris entre 30 minutes et 1 heure dans 27% des localités de la commune de Gorom-Gorom dans la région du Sahel.

7. Cluster santé, [Bulletin mensuel N°1](#), Janvier 2023



ABRIS ET BIENS NON ALIMENTAIRES

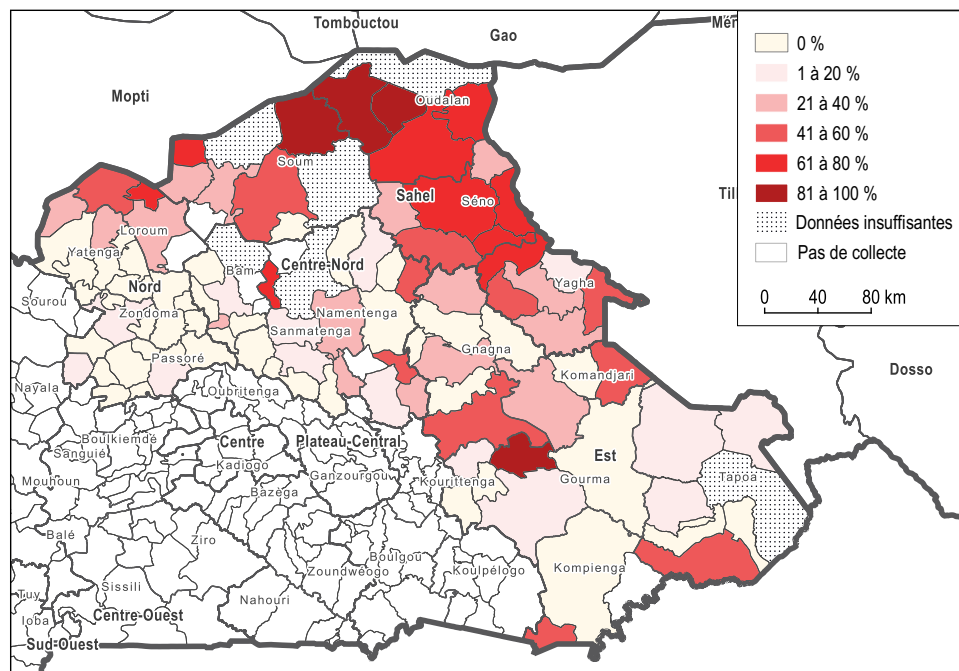
Carte 7. % de localités évaluées où le principal mode d'installation des PDI était "l'accueil gratuit".



Dans la région du Sahel, plus précisément dans les communes de Gorom-Gorom (44%), Oursi (80%) dans la province de l'Oudalan, et Bani (44%) dans la province du Seno, la majorité des PDI vivaient dans des abris en paille. **Dans cette région, le problème le plus commun de la majorité de la population par rapport aux conditions d'hébergement des ménages était le manque d'espace (64%) qui amenait les populations à dormir dehors**. Les PDI (96%) étaient le groupe de population le plus affecté par cette situation dans la région du Sahel. Dans la région de l'Est, le principal mode d'installation des PDI était l'occupation des abris/terres sans aucun accord des propriétaires (71%). Cette pratique a été rapportée surtout dans l'ensemble des localités évaluées des communes de Koala, Diabo, Diapangou, Bartiebougou et Partiaga.

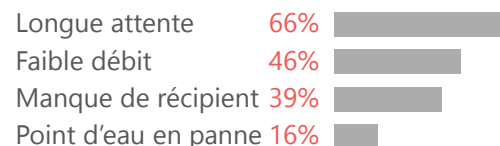
EAU HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT (EHA)

Carte 8. % de localités évaluées où la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment d'eau pour combler les besoins du ménage

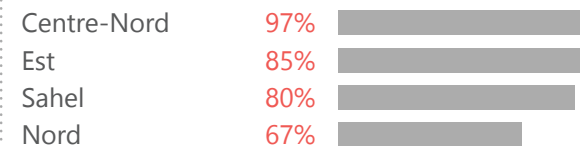


Le niveau d'accès à suffisamment d'eau pour satisfaire les besoins du ménage était stable entre les mois de février (83%) et mars (82%) 2023. Cependant, **la situation était un peu plus contrastée dans la région du Sahel, particulièrement dans l'ensemble des localités évaluées des communes de Koutougou, Deou et Oursi où la population n'avait pas suffisamment d'eau pour satisfaire les besoins du ménage.** Dans cette région, l'existence de points d'eau abandonnés a été rapporté dans 54% des localités évaluées. Les principales raisons de ces abandons étaient les pannes de ces infrastructures d'eau (61%) et l'insécurité (48%). Ainsi, la principale difficulté en rapport avec l'eau dans la région du Sahel était la trop grande distance par rapport au point d'eau (85%), la population mettait entre 30 min et 1 heure pour puiser de l'eau (44%). Tout comme au mois de février 2023, la défécation à l'air libre (46%) demeurait le principal type d'installation hygiénique utilisé par la majorité de la population. En effet, l'insuffisance des latrines était signalé dans 58% des localités évaluées.

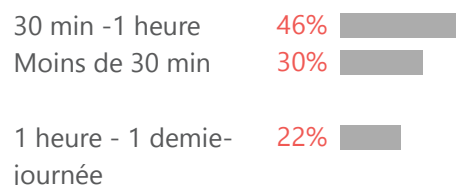
Principales raisons du manque d'accès à l'eau⁵



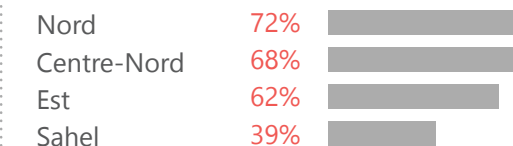
% de localités ayant pour principale source d'eau une source améliorée⁸, par région



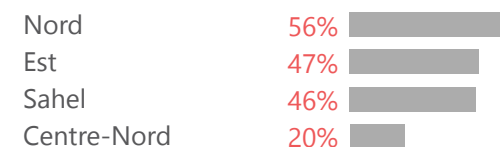
Durée pour aller, attendre, collecter et revenir de la principale source d'eau



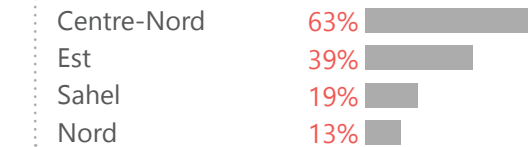
% de localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté l'existence de comité de gestion des points d'eau, par région



% de localités où la majeure partie de la population pratique la défécation à l'air libre, région



% de localités où la principale méthode de lavage des mains était l'eau et le savon, région



Les pratiques de lavage des mains n'ont pas évolué depuis la collecte de données du mois de février 2023. En effet, **dans les 30 jours précédant la collecte de données de mars 2023, dans 63% des localités évaluées, la majorité de la population continuait de se laver les mains avec uniquement de l'eau.** Les raisons évoquées expliquant cette habitude étaient le prix élevé du savon (70%), et aussi la non sensibilisation des populations quant à l'utilisation du savon dans le processus de lavage des mains (39%). Cette dernière raison était plus mentionnée dans la région du Nord (80%) particulièrement dans les communes de Bagare (100%) et Arbolle (100%).

8. Une source d'eau améliorée fait référence à un robinet dans la maison, un robinet public, une borne fontaine, un poste d'eau autonome, un puit protégé, un forage, un camion-citerne, une eau en bouteille ou sachet.

COMMUNICATION

ACCÈS À L'INFORMATION

Principaux canaux de communication et d'information de la majorité de la population⁵

Commerçants	57%	
Amis ou famille	57%	
Radio locale	56%	

Types d'informations qui auraient été utiles pour la population⁹

Sécuritaire	60%	
Assistance humanitaire	23%	
Restriction de mouvement	12%	

% de localités évaluées où la population avait des difficultés à accéder à l'information sur l'aide humanitaire

Est	48%	
Sahel	36%	
Nord	14%	
Centre-Nord	11%	

% de localités évaluées où aucun réseau téléphonique mobile existait

Est	35%	
Nord	14%	
Sahel	11%	
Centre-Nord	6%	

Tout comme au mois de février, les localités de la région de l'Est (48%) demeuraient celles où la majorité de la population avait des difficultés pour accéder à l'information humanitaire. Dans l'ensemble des localités évaluées des communes de Bilanga, Thion et Yamba où les populations avaient des difficultés à avoir accès à l'information, le principal facteur entravant l'accès à l'information était l'absence de réseau téléphonique et la situation sécuritaire.

Dans la région de l'Est, les principaux canaux de communication et d'information pour la majorité de la population étaient les radios locales (41%) et les conversations avec les amis ou en famille (80%). La couverture du réseau mobile semblait satisfaisante dans l'ensemble des régions excepté la région de l'Est (35%). Dans cette dernière, certaines communes comme le Liptougou et le Bartiebougou n'avaient aucun réseau téléphonique disponible pour passer des appels téléphoniques dans la totalité de leurs localités évaluées.

9. Les IC pouvaient sélectionner jusqu'à trois options.



REDEVABILITÉ ENVERS LES POPULATIONS AFFECTÉES

Dans les 30 jours précédant la collecte de données de mars 2023, la région de l'Est était celle ayant reçu le moins d'assistance humanitaire. L'ensemble des localités évaluées des communes de Koala, Gayeri et Kantchari dans la région de l'Est n'avaient reçu aucune assistance humanitaire, selon les IC. La distribution alimentaire (72%) était le principal type d'assistance humanitaire reçu par une partie de la population dans l'ensemble des localités évaluées, elle était suivie par la distribution de kits d'hygiène (23%). L'insatisfaction des populations quant à l'assistance humanitaire reçue était reportée dans la région du Sahel (47%) principalement dans l'ensemble des localités évaluées des communes de Tin-Akoff et Nassoumbou. Dans cette région du Sahel, les principaux facteurs à l'origine de cette insatisfaction étaient l'insuffisance de la quantité (98%) et la mauvaise qualité (19%) de l'assistance humanitaire.

Carte 9. % des localités où les IC ont rapporté qu'une partie de la population avait reçu une assistance humanitaire

